

Chronique du Grenelle, mars 2012

samedi 3 mars 2012, par [Yveline Nicolas](#)

La biodiversité est la base même de la vie. Le Grenelle de l'environnement a pris de nombreux engagements. Mais ils se heurtent au manque de budget et aux incohérences des politiques.

La biodiversité - dont fait partie l'espèce humaine - est constituée de l'ensemble des formes de vie sur la planète (faune, flore, bactéries...), des milieux naturels et des interactions entre les organismes vivants et avec les milieux. Mais du fait d'un mode de développement non durable, la biodiversité est entrée dans une phase d'érosion massive, aggravée par les effets du changement climatique. Le Grenelle a pris de nombreux engagements, dont la création d'un observatoire de la biodiversité, la stratégie nationale des aires protégées, le plan de conservation et de restauration dans les cinq ans des 131 espèces en danger critique d'extinction, le plan pollinisateurs, le plan biodiversité et ressources naturelles en outre mer...

Une nouvelle stratégie pour la biodiversité a été adoptée pour 2011-2020 pour « préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, en assurer l'usage durable et équitable, réussir pour cela l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité ». Tous les domaines sont en effet concernés : eau, sols, mer, climat, énergie, agriculture, forêt, urbanisme, infrastructures, tourisme, industrie, commerce, éducation, recherche, santé...

Un outil essentiel est la trame bleue et verte, dont le dispositif national de mise en œuvre est en cours de finalisation. La « TBV » vise à « maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire... »

Le gouvernement a mis en avant ses dernières initiatives. L'Etat va ainsi soutenir 62 projets innovants à hauteur de 10 millions d'euros pour 2012. Le parc naturel régional des Ardennes a été inauguré le 26 janvier 2012. Hébergeant 80 000 habitants, il couvre 91 communes et près de 116 000 hectares - dont 50 % en forêts. Le prix Zones humides en milieu urbanisé a récompensé huit collectivités. Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour la création du premier parc national de zones humides. Le Grenelle prévoit, d'ici 2015, l'acquisition par le Conservatoire du littoral et les Agences de l'eau de 20 000 hectares de zones humides particulièrement menacées.

L'importance des zones humides

Elles font partie des milieux naturels les plus menacés au monde, du fait notamment de l'urbanisation. La France en compte 3 millions d'hectares, dont dépendent 50% des oiseaux et 30% des espèces végétales remarquables. Une étude publiée fin 2011 par le Commissariat général au développement durable évalue la valeur de l'ensemble des « services rendus » par une zone humide à 2 400 à 4 400 euros par hectare : épuration, renouvellement des nappes phréatiques, stockage du carbone...

Mais le budget affecté à la préservation de la biodiversité en France est faible et entre en contradiction avec d'autres politiques publiques : autoroutes, urbanisme... Les engagements concernant la fiscalité environnementale restent un maillon faible du Grenelle, comme le reflètent les mesures préconisées par le récent rapport du Centre d'analyse stratégique : réduire les dépenses fiscales qui contribuent à l'étalement urbain, mieux prendre en compte les effets défavorables des infrastructures de transport sur la biodiversité, appliquer aux rejets industriels dans l'eau une redevance réellement incitative pour pollution non domestique, étendre la taxe générale sur les activités polluantes à de nouveaux métaux lourds...

Deux enjeux à suivre : la forêt dont la surface augmente, mais sans que ce soit forcément synonyme de biodiversité, vu l'exploitation souvent trop intensive et la diminution des moyens de l'Office national des

forêts ; l'agriculture biologique, dont l'objectif de 6 % de surface agricole utile en 2012 ne sera pas atteint.

Yveline Nicolas, coordinatrice d'Adéquations

Ressources web

- Observatoire national de la biodiversité, système d'information sur la nature et les paysages : [>>>>>](#)
- Centre national d'information Trame bleue et verte : [>>>>>](#)
- Site de la Ligue ROC pour les présidentielles : [>>>>>](#)